L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

Douze pauvres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas être considéré à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser publié ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser publié ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser publié